

Contrat de Licence Utilisateur Final

Contrat de Licence Utilisateur Final pour DemoCharge 2005 ("Logiciel")

Copyright © 2000-2005 YesSoftware, Inc.

Tous Droits Réservés

IMPORTANT : EN TELECHARGEANT, EN INSTALLANT ET/OU EN UTILISANT CE LOGICIEL DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, VOUS RECONNAISSEZ ACCEPTER TOUS LES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ET VOUS DECLAREZ ETRE AUTORISE A ACCEPTER CE CONTRAT POUR LE COMPTE DE VOTRE ENTITE JURIDIQUE (SI APPLICABLE) :

DEFINITIONS

Les termes "Vous" et "Licencié" désignent la personne, l'entité ou l'organisation qui utilise le Logiciel appelé "DemoCharge 2005", et tout successeur ou ayant-droit de celui-ci.

"YesSoftware" désigne YesSoftware, Inc. et ses successeurs, ou fabricant et propriétaire de ce Logiciel.

CONTRAT

Après avoir lu attentivement ce Contrat, si vous ("Client") n'acceptez pas tous les termes du présent Contrat, vous ne devez ni installer, ni utiliser ce logiciel. À moins que vous ayez un contrat différent de licence signé par YesSoftware qui couvre cette copie du Logiciel, votre utilisation de ce Logiciel implique votre acceptation de tous les termes du Contrat de licence et de ses garanties. Toute mise à jour du Logiciel sera considérée comme faisant partie du Logiciel et sera soumise aux termes du présent Contrat. Des changements à ce Contrat peuvent accompagner des mises à jour du Logiciel, et dans ce cas l'installation de telles mises à jour implique que le Client accepte les termes du Contrat tel que modifié. Le Contrat n'est autrement pas sujet à des ajouts, amendements, modifications ou exceptions à moins d'obtenir un document signé par un représentant officiel du Client et de YesSoftware.

1. PROPRIETE DU LOGICIEL ET DROITS D'AUTEUR

Le Logiciel est protégé par les droits d'auteur et les lois des Etats-Unis et d'autres pays, ainsi que les dispositions des traités internationaux. Vous ne pouvez enlever aucune mention de copyright du Logiciel.

YesSoftware peut faire des modifications du Logiciel à tout moment sans communication préalable, mais n'est pas obligé d'assurer le support ou de mettre à jour le Logiciel.

À moins que cela ne soit expressément mentionné, YesSoftware n'accorde aucun droit exprès ou implicite sur les brevets, copyrights, marques commerciales, ou tout autre droit de propriété intellectuelle de YesSoftware. Vous pouvez transférer le Logiciel à la condition que le bénéficiaire accepte d'être entièrement lié par ces termes et que vous ne conserviez aucune copie du Logiciel.

2. OCTROI DE LICENCES ET INTERDICTIONS

Tous les droits et titres afférents aux copies du Logiciel restent la propriété exclusive de YesSoftware.

Il vous est concédé un droit d'utilisation d'une copie du Logiciel. Vous n'obtenez aucun droit sur le Logiciel ou ses copyrights. Vous n'êtes pas autorisé à accorder de sous-licence, louer, effectuer une location à bail, transmettre, traduire, décompiler, ou désassembler ce Logiciel de quelque manière que ce soit.

La licence peut être transférée auprès d'un autre Licencié si vous ne conservez aucune copie du Logiciel.

Une autorisation doit être obtenue avant de copier ou de redistribuer les copies d'évaluation du Logiciel.

Vous ne devez pas convertir ce Logiciel ou quelque partie que ce soit dans un langage ou un environnement informatique différent, que ce soit manuellement, ou en utilisant un outil de conversion automatisée, de manière à ce que ce Logiciel ou toute modification s'exécute sous un autre langage, logiciel, ou programme autres que ceux implémentés par YesSoftware.

Vous acceptez que toutes les modifications faites à ce Logiciel appartiennent à YesSoftware et soient autorisées pour votre utilisation exclusive pendant la durée du Contrat de Licence, et ne puissent être ni transférées, ni vendues ou licenciées à une autre entité.

3. UTILISATION ET PERIODE D'EVALUATION

Vous pouvez installer et utiliser une copie de ce Logiciel sur un ordinateur client. Des installations supplémentaires nécessitent que vous fassiez l'acquisition de licences supplémentaires à moins qu'il ne s'agisse de transférer ce Logiciel sur un autre ordinateur.

Vous ne devez pas mettre en réseau ce Logiciel ou l'utiliser sur plus d'un ordinateur ou terminal informatique en même temps.

Vous ne devez pas effectuer une location à bail de ce Logiciel ni même le louer, mais vous pouvez transférer le Logiciel accompagné de ses supports écrits sur une base permanente, à la condition que le bénéficiaire accepte tous les termes du présent Contrat. Vous ne pouvez pas concéder de sous-licence à autrui ou permettre l'utilisation simultanée du Logiciel par plus d'un utilisateur.

Si vous évaluez ce Logiciel, vous pouvez utiliser une copie d'évaluation pour une période maximale de 20 (vingt) jours afin de déterminer votre souhait d'acquérir le Logiciel. Après que votre licence d'évaluation ait expiré, vous pouvez vous rendre sur le site de YesSoftware www.yessoftware.com ou de l'un de ses revendeurs agréés pour acheter votre licence du Logiciel.

4. GARANTIE LIMITEE

LE LOGICIEL VOUS EST FOURNI EN L'ÉTAT ET YESSOFTWARE DÉCLINE TOUTE GARANTIE CONCERNANT LE LOGICIEL, QUE CE SOIT EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE COMMERCIALITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

5. LIMITATION SUR DES PREJUDICES CONSECUTIFS

NI YESSOFTWARE NI TOUTE PERSONNE IMPLIQUEE DANS LA CREATION, LA PRODUCTION OU LA LIVRAISON DU LOGICIEL NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU UN TIERS EN CAS DE PREJUDICES INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS, DISSUASIFS, DE COUVERTURE OU ACCESSOIRE LIES A L'UTILISATION OU A L'IMPOSSIBILITE D'UTILISATION DU LOGICIEL, MEME SI YESSOFTWARE A ETE PREvenu DE LA POSSIBILITE DE TELS PREJUDICES OU RECOURS. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE DE YESSOFTWARE POUR DE TELS PREJUDICES NE POURRA ETRE SUPERIEURE AU PRIX PAYE POUR UTILISER LE LOGICIEL, QUELQUE SOIT LA FORME DU RECOURS. LA PERSONNE UTILISANT LE LOGICIEL SUPPORTE TOUS LES RISQUES COMME LA QUALITE ET LES PERFORMANCES DU LOGICIEL.

EN AUCUN CAS, YESSOFTWARE NE POURRA ETRE REDEVABLE D'UN MONTANT SUPERIEUR A CELUI QUE VOUS AVEZ PAYE POUR LE LOGICIEL.

6. RESILIATION

Ce Contrat est effectif jusqu'à ce qu'il soit résilié.

Ce Contrat est résilié à la date de la première survenance pour l'un des événements suivants :

- (1) L'expiration de 1 (un) mois à compter de la date de notification écrite de la résiliation du Client à YesSoftware ; ou
- (2) à n'importe quel moment si vous violez une quelconque clause du présent Contrat.

Dès la résiliation du Contrat, vous vous engagez à détruire tous les supports écrits et toutes les copies du Logiciel (y compris les copies modifiées, s'il en existe) de votre ordinateur et de vos archives.

Vous reconnaissez que le préjudice vénal seul ne peut être considéré comme une compensation adéquate et juste résultant d'une quelconque violation de cette Licence, qu'une décision de justice interdisant une éventuelle violation de cette Licence est nécessaire afin de prévenir d'autres préjudices, et que vous ne vous opposerez à aucune demande raisonnable faite par YesSoftware afin d'obtenir une ordonnance restrictive temporaire, une injonction préliminaire ou toute autre compensation en cas de violation de cette Licence.

YesSoftware n'est pas dans l'obligation de vous notifier une violation, ni de faire une quelconque demande, réclamation ou recours à votre encontre résultant d'une quelconque violation, ni de faire une demande pour arrêter toute utilisation ou distribution en violation des conditions de cette Licence, et vous acceptez que toute violation de cette Licence et les préjudices qui en résultent vous mettent dans les conditions initiales de la première violation. Le manquement de

YesSoftware dans le fait d'imposer ses droits ne peut être considéré comme une renonciation à recours, et ne sera pas préjudiciable à YesSoftware dans l'application ultérieure de ses droits ou des droits permettant la recherche de préjudices éventuels.

7. MISES A JOUR

Si cet exemplaire du Logiciel est une mise à niveau d'une version précédente du Logiciel, ce Contrat annule et remplace tout Contrat antérieur. Vous pouvez continuer à utiliser sur votre ordinateur la version précédente du Logiciel concerné par cette mise à niveau, sous réserve que la copie de la mise à niveau et la copie de la version précédente soient uniquement installées et/ou utilisées sur le même ordinateur, et que la version précédente ne soit pas installée et/ou utilisée sur un autre ordinateur.

8. INTEGRALITE DU CONTRAT

Ce Contrat de Licence Utilisateur Final constitue l'intégralité du contrat entre vous et YesSoftware concernant le Logiciel Licencié. Ce Contrat annule et remplace tout accord écrit et/ou engagement oral ou verbal ou tout contrat antérieur.

9. ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Ce Contrat est régi conformément aux lois de l'État du Nevada, États-Unis. Tout litige découlant de ce Contrat devra être porté auprès des Tribunaux du Comté de Clark, de l'État du Nevada. Les parties acceptent par la présente l'attribution de compétence à ses tribunaux.

10. MENTION SUR LES DROITS RESTREINTS IMPOSES PAR LES AUTORITES DES ETATS-UNIS

Ce Logiciel et sa documentation sont fournis avec des DROITS RESTREINTS applicables aux licences publiques et privées. Sans limiter ce qui précède, l'utilisation, la reproduction ou la divulgation par les autorités américaines sont l'objet de restrictions telles que précisées en sous-paragraphe (c)(1)(ii) de la clause Rights in Technical Data and Computer Software du document DFARS 252.227-7013 ou sous-paragraphe (c)(1) et (2) de la clause Commercial Computer Software - Restricted Rights du document 48 CFR 52.227-19. Fabricant : YesSoftware, Inc. - 8275 S. Eastern Ave. Suite 200 - Las Vegas, NV 89123 - USA - courriel : sales@yesssoftware.com

Mis à jour le 1er Mars 2006